



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 29 juin 2018

Une caution locative gratuite pour l'ensemble des étudiants dès la rentrée 2018

Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, a convié vendredi 29 juin les acteurs du logement étudiant afin de concrétiser l'un des engagements majeurs du Plan Etudiants : la création d'une caution locative gratuite pour les étudiants.

Dominique Marchand, présidente du CNOUS, Thierry Grégoire, président d'Action Logement Services, Alain Kauffmann vice-président et Marie-Angèle Lopes, présidente de l'APAGL ont ainsi signé une convention de partenariat qui permet la fusion des dispositifs de garantie précédemment proposés aux étudiants, notamment CLE et VISALE, qui coexistaient en proposant des conditions très différentes aux étudiants bénéficiaires.

VISALE est désormais le seul dispositif de caution locative gratuite ouvert à tous les étudiants. Gratuit et simple d'utilisation, il est également accessible sans condition de ressource. Il s'agit d'une avancée majeure : chaque étudiant, quelle que soit sa situation personnelle, peut désormais bénéficier d'une caution locative lorsqu'il cherche un logement pour poursuivre ses études, à n'importe quel endroit du territoire.

A cette occasion Frédérique Vidal s'est félicitée de « cette avancée essentielle pour les étudiants, dont on connaît la première des préoccupations : le logement. Cette mesure s'inscrit également en cohérence avec l'objectif fixé par le Président de la République de construire 80 000 nouveaux logements sur le quinquennat, dont 60 000 pour les étudiants et 20 000 pour les jeunes actifs. Frédérique Vidal, saisit enfin cette occasion pour saluer la part déterminante tenue par Jacques MEZARD, Ministre de la Cohésion des Territoires et Julien DENORMANDIE, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre, dans la réalisation de ce projet au côté d'Action Logement Services, de l'APAGL et du CNOUS, notamment dans le cadre de la loi ELAN. »

CONTACT PRESSE

Secrétariat presse du Cabinet

T 01 55 55 84 24

secretariat.communication@recherche.gouv.fr

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

https://twitter.com/sup_recherche